



● Phishing

Rappelez-vous, un mail vous invitant à participer à un concours pour gagner des places de rugby avait été envoyé au cours du premier semestre. Différentes informations devaient être fournies.

Vos élus CFDT sont revenus sur les raisons de la réalisation de ce test.

La direction déclare que cet outil était demandé et recommandé par les organes de contrôle afin de mesurer la sensibilité des collaborateurs sur la saisie de données sensibles.

Les conclusions sont les suivantes : de nombreuses prises de contact avec le service sécurité des systèmes d'information (SSI), la mise en spam ou la suppression du message et un peu plus de 900 salariés à avoir cliqué sur le lien.

Au final 377 salariés ont validé le formulaire et pouvaient alors visualiser un film de sensibilisation sur le sujet.

Même si ce chiffre est faible -et rassurant-, la direction appelle à être vigilants sur le sujet en raison du danger potentiel pour le groupe. **Vos élus CFDT demandent à la direction de mieux sensibiliser les salariés.**

● Job Dating

Des actions de recrutement ont été organisées sur des secteurs pénuriques tels que Redon, Loudéac ou Carhaix, mais aussi au CDR de Rennes. Bilan de la journée : 25 entretiens pour 11 recrutements en local sur ces secteurs. C'est un début, mais **il va falloir aller chercher les 110 ETP supplémentaires validés par la mobilisation** menée par l'intersyndicale le mois dernier. A vos objectifs ! **La CFDT sera vigilante à la bonne réalisation de cet engagement.**

● Contrôle des salariés

Les élus CFDT ont interpellé l'employeur sur les contrôles qu'il peut réaliser à distance sur l'activité des salariés. Chacune des actions effectuées sur ordinateur par ces derniers, pouvant être relevée à la seconde près (technologie type keylogger). La direction a annoncé ne pas procéder à de tels contrôles... Tiens, tiens ! Nous avons pourtant des cas... **La CFDT dénonce ces agissements qui ne respectent pas le cadre réglementaire et qui en plus ont lieu sans prévenance préalable.**

● EPERF

C'est la direction qui le dit : lors du lancement de la campagne des EPERF, la Direction rappelle tous les ans à l'ensemble des salariés que c'est un moment d'écoute et d'échange, qui permet de s'assurer que les salariés se sentent bien dans leur travail, avancent vers leurs objectifs et partagent les difficultés rencontrées. Il appartient au manager, dans le cadre d'un EPERF d'apprécier l'évolution de la qualification du salarié à travers les compétences mises en œuvre dans le cadre de l'emploi exercé. Cela passe par l'évaluation de l'atteinte des objectifs en fonction des missions qui leur sont confiées. Si certains EPERF peuvent appeler à quelques interrogations, la grande majorité de ces derniers sont en adéquation avec les principes d'entreprise..

Et, la direction nous l'a assuré : **il n'y aura pas + de 7 objectifs lors de la prochaine campagne.**

Suite aux dérives constatées par les élus CFDT sur le déroulé effectifs de certains entretiens, une sensibilisation en amont de la période des EPERF est prévue pour chaque manager. Elle va se faire par DD, sous forme de réunion en présentiel.

Par ailleurs, vos élus CFDT vous proposent un webinaire spécialement dédié à ce sujet le 9 décembre. Pour plus d'informations sur votre EPERF vous pouvez nous contacter sur cfdtcmb@gmail.com.

● MOC

Le temps de traitement des dossiers aux MOC bretons est passé à J+15 avec comme raison invoquée un audit en cours et un déport des dossiers vers le MOC d'Angoulême. Pour ne rien arranger, les délais vont encore se dégrader avec les jours fériés de novembre. Face à ce constat accablant, vos élus CFDT ont demandé quelles étaient les mesures que comptait prendre la direction pour revenir à des délais et des fonctionnements normaux. Selon nos dernières informations, un contrôle allégé doit être mis en place.

Vos élus CFDT vous proposent donc de décaler de 15 jours le traitement de vos EVCO, rappels clients, traitement des demandes et autres urgences en tous genres ! Pas certain que le retour soit aussi flegmatique ! 😊

La CFDT à vos côtés

En octobre, vos élus se sont rendus dans les caisses de Ploudalmézeau, Rennes Stade, Rennes St Jacques, Plérin et au CDR de Quimper. Nous tenions une nouvelle fois à vous remercier pour ces moments d'échanges.

SPÉCIAL GRÈVE

Cela ne vous a pas échappé, nous étions en grève en ce mois d'octobre 2022.

La colère a éclaté.

Ces demandes légitimes en matière de conditions de travail et de reconnaissance de la réalité de la charge de travail ont été portées par l'intersyndicale CFDT, CGT et SNB devant la direction.

Si la CFDT déplore un dialogue social limité, elle est fière des avancées obtenues suite à votre mobilisation !

Prime de 1700€* versée en novembre, effectifs supplémentaires, réduction du nombre d'indicateurs du PAC et



du perf&co, enveloppe d'heures supplémentaires. Et ce n'est qu'un début !

Une négociation sur les conditions de travail à déjà démarré et doit aboutir le 13 Décembre !

NOMBREUX ONT ÉTÉ LES COLLÈGUES QUI ONT ADHÉRÉ À LA CFDT LORS DE CE MOUVEMENT DE GRÈVE. VOUS AUSSI, REJOIGNEZ-NOUS POUR FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX

ET PERMETTRE À LA CFDT DE PESER LORS DES PROCHAINES NÉGOCIATIONS !

Entrave au droit de grève:

Une sollicitation d'enquête a été adressée par la CFDT, la CGT et le SNB auprès de l'inspection du travail, pour des faits constitutifs d'entrave au droit constitutionnel de grève de la part de l'entreprise.

En effet, vos élus ont été informés par divers canaux que la direction avait mobilisé sa ligne hiérarchique en fixant aux managers l'objectif de dissuader les salariés de participer au mouvement de grève.

Si, fort heureusement, cette directive n'a pas été suivie d'effet dans bon nombre d'agences et services, certaines UT ont appliqué à la lettre cette demande en intimidant ou en menaçant les salariés pour leurs futures évolutions pro et l'obtention de promotions, voire en usant de chantage sur la non validation de dossier de prêt. Et nous en passons...

Retournez votre bulletin d'adhésion à l'un des militants CFDT de votre choix ou par mail à cfdtarkade@arkea.com

Je soussigné(e) Nom/Prénom :

Date de naissance : __ / __ / ____ *Employé* *Cadre*

Adresse personnelle :

Adresse mail personnelle : @

Adresse mail professionnelle : @

Téléphone portable :

Cotisation sur mon compte bancaire (IBAN)

FR | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _

BIC | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | *merci de joindre votre IBAN au formulaire d'adhésion*

Sur la base de mon salaire annuel net à déclarer qui est de _ _ _ _ _ €

La cotisation annuelle est de 0,75% du salaire net annuel à déclarer.

Fait à _____ *le* __ / __ / ____ *Signature*

En signant ce formulaire, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT.

Adhérez à la CFDT



cfdtcm@gmail.com



http:// www.cfdt.fr
www.cfdt-creditmutuel.com



cfdtmarkea



cfdtarkade